

État de l'agriculture vivrière mélanésienne en Nouvelle-Calédonie *

par

Dominique BOURRET **

Il est banal de dire que tout a beaucoup changé dans le Territoire ces vingt dernières années et en particulier le secteur économique dont l'agriculture serait le membre malade. En fait si les données que l'on possède sur l'agriculture de type européen sont assez précises, les renseignements sur l'agriculture mélanésienne, et sur les cultures vivrières en particulier, sont extrêmement réduits. Ignames et taros sont-ils toujours les productions essentielles des jardins autochtones ?

État des cultures vivrières en 1956.

J. BARRAU (1956) note dès cette époque :

— Une évolution régressive de la culture de l'igname et du taro. Si quantitativement l'igname paraît remarquablement constante (10% du complexe alimentaire végétal), on observe un glissement qualitatif vers les variétés les plus robustes et les moins exigeantes. La production de taro est faible (de 5 à 13%) et, surtout, l'abandon des tarodières irriguées de montagne est général.

— Parallèlement, une augmentation des productions commerciales comme le maraîchage ou le café. Il s'ensuit une disparition de l'aspect horticole des cultures et une diminution des surfaces vivrières.

— L'installation des cultures pérennes (café) a supprimé la pratique de la jachère tournante. On assiste au passage à un stade d'assolement grossièrement triennal : ignames, manioc, patates douces. Souvent le manioc est laissé en place deux ou trois ans ; il représente déjà de 20 à 45% de la production totale (5 à 9% seulement pour les patates douces).

— La conséquence logique de ce déséquilibre est un appauvrissement progressif des sols cultivés. J. BARRAU estime qu'il faut 8 ha de bon sol pour nourrir correctement 100 personnes adultes : ce chiffre est établi à partir de ses propres observations dans le Pacifique et d'autres faites en Afrique tropicale pour un bilan énergétique comparable.

Pour conclure, prenons un des exemples cités par J. BARRAU le village de Oundjo (Wunjo) sur la côte Ouest. En 1952, 175 adultes cultivent 9,2 ha sur les 9,4 ha de terres cultivables de la Réserve : la pression démographique est supportable.

En 1956 le problème des terres existe ; il est encore plus sentimental que politique, et pas encore économique.

Évolution de 1956 à 1973.

1970 est l'époque du « boom » dû à une flambée des cours mondiaux du nickel. Cette période de prospérité irraisonnée marque sinon un tournant dans l'agriculture mélanésienne, du moins un infléchissement très net des tendances précédemment marquées.

L'urbanisation s'accélère énormément, l'appel de main-d'œuvre est considérable tant sur Nouméa que sur les centres de brousse et sur mines. Souvent les villages restent dépeuplés pendant la semaine, maintenus seulement par les vieillards et les femmes nanties d'enfants non scolarisés. Jusqu'en 1969 cette évolution avait été d'autant moins perceptible qu'en période de gros travaux agricoles (défrichage, plantation, récolte) les cultivateurs mélanésiens prenaient un congé ou aban-

* Ce titre s'inspire de celui de l'ouvrage de J. Barrau qui en 1956 faisait déjà le bilan de cet aspect de l'activité rurale néo-calédonienne.

** Chargée de Recherches à l'ORSTOM.

donnaient leur emploi pour retourner aux jardins. À partir de 1970 la concurrence est trop forte sur le marché du travail (immigration, contrats hébridais, etc...) pour que cette pratique se perpétue.

La production locale d'ignames et de taros *Colocasia* diminue au point qu'en 1971-72 le Territoire importe des tubercules des Nouvelles-Hébrides. On ne trouve plus sur le marché que des ignames de qualité médiocre ou des taros *Xanthosoma* (taro Fiji) qui se cultivent dans n'importe quel fossé bourbeux. Les prix montent : 300 CFP pour les ignames de primeur, 120 CFP à la pleine saison, par kilogramme. En septembre 1973 les prix à la vente sont bloqués à 90 CFP le kilo, sans tenir compte des qualités respectives des différentes variétés. Les habitudes alimentaires se modifient, le riz et le manioc deviennent la base des menus familiaux. Même en tribu, ignames et taros tendent à devenir des nourritures de luxe et reprennent leur pleine valeur de richesses coutumières.

Les îles Loyauté, surtout Maré et Lifou, restent, faute de mines, les jardins privilégiés. En 1970-71 le dépouillement des états de la COFRANA (devenue SOLENAV, Société Leeman Navigation, en avril 1973) met en évidence un transport important sur Nouméa : 92 T en juin 1970, 53 T en janvier 1971 (ignames tardives dont 6 T de « Waël », *Dioscorea transversa* R. Brown), 50 T en avril 1971 (prémices). Ces tubercules sont en partie vendus (un propriétaire de Maré dit réaliser en juin 300 000 CFP de vente), et en partie échangés hors circuit commercial, dans les familles, contre des produits de consommation courante, sucre, pétrole...

À cette même époque, sous l'impulsion du Service de l'Agriculture est organisée la Société Coopérative Agricole de Lifou (SOCAL) qui installe à Nouméa un point de vente. Les prix compétitifs qu'elle pratique et la qualité de ses produits lui assurent immédiatement un succès mérité.

Quelques cultivateurs européens commencent à s'intéresser à une culture qui peut s'avérer rentable. Lorsque le relief permet des outils mécaniques sont utilisés pour le défonçage du sol et le billonnage. Des essais sont menés en ce sens à la station agricole de Nessadiou¹. À l'École d'Agriculture de Port-Laguerre une collection des espèces d'ignames cultivées (10 espèces, dont la principale, *Dioscorea alata* L. est représentée par 85 variétés agricoles ou cultivars) est mise en place à des fins d'études systématiques et biologiques susceptibles de servir de référence à un programme de sélection et d'amélioration, donc de rentabilisation, de cette culture². Des analyses

de valeur nutritionnelles sont également faites, qui montrent que les ignames sont une nourriture saine, suffisamment riche en protéines (environ 6 % du poids sec) et équilibrée en acides aminés³. En juin 1972 un petit film est même tourné en collaboration avec la Télévision locale dans l'espoir d'inciter à la consommation de l'igname.

Malgré ces efforts, l'activité agricole, il faut bien le dire, s'accomplit ces années-là avec le curieux sentiment d'un déphasage économique total. En 1972 la Nouvelle-Calédonie ne projette évidemment pas son avenir dans l'agriculture et, en 1973, ceux qui commencent à y voir un salut possible ne sont encore que des oiseaux de mauvais augure.

1974 : l'effondrement.

Au moment où la crise économique prend toute son ampleur la situation de l'agriculture vivrière néo-calédonienne est critique. Dans des secteurs particulièrement affectés par l'activité minière, comme la tribu de Waté, à la charnière des massifs du Kopéto et du Boulinda, la surface mise en culture a diminué de 85 % au détriment surtout, semble-t-il, des cultures secondaires, l'igname s'étant à peu près maintenue⁴.

À la tribu de Weru-Pimè, dans le bassin de la Kouaoua, sur 52 personnes, 17 n'ont rien planté, 12 ont planté moins de 100 pieds d'ignames, 14 moins de 200 pieds. Deux planteurs invétérés ont toutefois mis en terre, l'un 420 pieds, l'autre 525 pieds. Dans le même village 10 personnes seulement ont planté d'autres cultures, taros, patates douces et surtout manioc⁴. Il semblerait que l'on ne cultive plus les ignames que pour satisfaire aux obligations coutumières dont elles sont toujours le pivot.

Dans le même temps, l'effervescence politique canaque qui, longtemps occulte, était enfin venue au jour vers 1969, débouche ouvertement sur la revendication fondamentale des terres. Ce qui est redemandé « avec force » c'est, « tout d'abord », « qu'il soit donné à la RÉSERVE UNE VÉRITABLE EXISTENCE LÉGALE »⁵. Le propos n'est pas ici de refaire une fois encore l'historique de la Réserve Autochtone, mais il apparaît qu'en 1974 les Mélanésien sont en plein psychodrame : la diminution spectaculaire des surfaces mises en culture, que nous venons de mettre en évidence crée une apparence de vide démographique. Dans les autres secteurs économiques, c'est au contraire l'expansion forcénée et François NÉOÉRÉ dénonce les pressions qui de toutes parts s'exercent sur les terres apparemment vides des Ré-

1. Bourret D. 1972.

2. Bourret D. 1973.

3. Bourret D., Bideau J., Maigro M., Nicoli J. 1973.

4. Doumenge J.P. : « L'espace de mise en valeur et la vie agricole des tribus mélanésiennes de Nouvelle-Calédonie ». En collaboration avec le service de l'agriculture, non publié.

5. Néoéré F., Conseiller de Gouvernement, 1974. — Citation en capitale dans le texte.

erves : nous sommes revenus cent ans en arrière et les Réserves sont les derniers bastions.

Aux îles les pressions se font moins directement sentir. Les chiffres de la SOLENAV, ex-COFRANA, sont stables : 96 T d'ignames ont été acheminées des Loyauté sur Nouméa en juin 1974. En novembre de la même année le tonnage de « Waël » est passé de 6 à 11 : le glissement qualitatif se poursuit.

1975-1976 : le retour à la terre.

LES CONTRAINTES

1. — *Augmentation de la pression démographique rurale* : Le recensement INSEE 1969 comptait 11 605 cultivateurs mélanésiens. En 1976 ces derniers seraient 15 000, dont environ 8 000 chefs de famille, sur une population active de 19 313 personnes⁶. Si l'on considère le chiffre moyen de 5,2 personnes par foyer mélanésien, un peu plus de 40 000 Mélanésiens, sur une population totale de 55 598 individus, vivent actuellement de l'agriculture. Le nombre des non-ruraux est ainsi environ de 15 000 dont à peu près 10 000 résident à Nouméa. Ce chiffre représente une régression estimée à 3 000 personnes par rapport aux données de 1969⁶.

La tribu de Oundjo, citée précédemment, donne un exemple pratique de la situation : son territoire de Réserve, pris entre la mer et les péridotites, couvre 400 ha dont seulement 9,4 sont cultivables. Les 175 adultes qui y vivaient décemment en 1952 sont, en 1976, 350. Malgré l'évolution du régime alimentaire et le développement commercial de la pêche, les habitants d'Oundjo sont à l'étroit⁷. Ils ont obtenu depuis un agrandissement de Réserve de 25 ha de terrain cultivable pris à l'amiable sur une propriété limitrophe.

2. — *État des terres disponibles* : L'exemple de Oundjo met également en évidence le rapport parfois très faible qui existe entre la surface de terre cultivable et la surface totale de la Réserve. Les travaux agropédologiques récents⁸ donnent pour bonnes terres de culture moins de 2% de la surface totale de la Grande Terre et 11% de cette même surface comme terres à intensifier en élevage. La superposition de la carte agropédologique et de la carte des Réserves montre qu'il n'y a pas concordance et que les meilleures terres ne sont pas, pour la plupart, situées sur les Réserves. Celles-ci sont, d'autre part, souvent desservies

par le relief montagneux qu'elles recouvrent. Et si billons en croissant et tarodières en terrasses sont d'excellentes façons propres à protéger les pentes de l'érosion, on ne peut guère songer, dans ces mêmes conditions de pentes, utiliser pour les aménager des moyens mécaniques et l'on a vu qu'elles périssent. L'évacuation des produits récoltés est également rendue difficile par la jeunesse du relief.

Le facteur pluviométrique joue un rôle important dans l'épanouissement des cultures vivrières : 2 m de précipitations par an répartis sur 150 jours environ semblent une moyenne favorable tant à la variété qu'au rendement des ignames². Les grandes Réserves de la côte Est sont, de ce point de vue, bien placées.

En bref, la quantité de terres disponibles propices aux cultures vivrières, tant par la qualité du sol que par les conditions de relief et de pluviométrie, est faible et la pression démographique s'y fait actuellement sentir.

3. — *La Coutume*, sur la complexité de laquelle nous ne nous étendrons pas, est gratifiée du meilleur comme accusée du pire. Elle est intimement liée au problème des terres, non seulement au niveau du foncier (propriété, héritage...) mais aussi au niveau de la mise en valeur. C'est ainsi que, Coutume mal comprise, ou trop bien comprise, les jeunes gens participent médiocrement à la culture. Manque de responsabilités tribales, manque de qualification et manque de travail non qualifié, ce sont eux les inactifs, à la ville comme en brousse.

LES RÉPONSES AUX CONTRAINTES

1. — *Orientation de l'activité rurale mélanésienne vers l'élevage et la pêche* :

Compte-tenu des facteurs pédo-géographiques qui ont été évoqués ci-dessus, un certain nombre de tribus se sont orientées vers l'élevage, mieux adapté aux conditions de relief et de sol dont elles disposent. Des coopératives sont créées, comme par exemple Wayaget, avec 900 têtes de bétail. Les tribus côtières s'orientent vers la pêche et la collecte de crabes, comme Oundjo-Gatope⁷.

Certaines activités temporaires, comme le reboisement, peuvent également utiliser de la main-d'œuvre rurale. Sur le plateau de Tâgo, les travailleurs sont financièrement intéressés à l'exploitation de la zone de reforestation.

Ces diverses occupations ont donc un caractère

6. Annuaire Statistique de la Nouvelle-Calédonie, 1976, Service de la Statistique, Nouvelle-Calédonie et Dépendances (résultats de 1975), et : Résultats statistiques du Recensement général de la Population de la Nouvelle-Calédonie, 23 Avril 1976, INSEE.

7. Rapport de Stage d'Étude de Milieu. II. — Calédonie du Nord-Ouest, École Normale de Nouvelle-Calédonie, Nov.-Déc. 1975, document ronéotypé à diffusion interne.

8. LATHAM, M., QUANTIN, P. et AUBERT, G. : *Étude des sols de la Nouvelle-Calédonie*, Notice explicative n° 78, ORSTOM-Paris, 138 p. + 2 cartes.

« moderne » : les travaux sont rémunérés et les productions participent en quasi-totalité à l'économie de marché. Le développement de cette tendance était jusqu'ici freiné par la difficulté sinon l'impossibilité d'obtenir du crédit à des fins agricoles, particulièrement pour les Mélanésiens ayant du fait même de leur statut particulier peu ou rien à gager. La création du FADIL (Fonds d'Aide et de Développement de l'Intérieur et des Îles), fin 1975-début 1976, permet de franchir cet obstacle. En effet le FADIL, prévu pour servir en priorité au développement de l'économie mélanésienne par la mise en valeur des Réserves et de la brousse, fonctionne comme garantie pour des prêts souscrits auprès de banques ou d'organismes de crédit. Quelques projets économiquement viables ont déjà bénéficié du FADIL.

2. — Extension des cultures vivrières rurales :

En octobre 1975, les 52 habitants de Weru-Pimè, que nous connaissons déjà, plantent tous des ignames : 10 approchent les 100 pieds, 15 en ont entre 100 et 200 ; le nombre le plus élevé est passé de 525 à 760 pieds répartis sur 5 parcelles. Si l'on estime à 1 m² la surface nécessaire à un plant d'igname², la surface cultivée est passée, en un an, pour cet aliment de base, de 4 333 m² (1974) à 7 881 m² (1975)⁴. Il faut préciser que Weru-Pimè est une tribu ordinaire, dont la vocation purement rurale se ressent physiquement assez peu de la proximité du complexe minier de la basse Kouaoua et qui présente donc un caractère de représentativité suffisamment expressif⁹.

Une connaissance aussi précise de l'accroissement des surfaces cultivées est actuellement difficile à l'échelle du Territoire, les enquêtes étant en cours⁴. Cependant une estimation grossière laisse penser que les surfaces sont multipliées :

- pour les ignames, par 2 à 3 ;
- pour les taros, par 3 à 5 ;
- pour les bananes, par 1,5 ;
- pour le manioc, par 10.

Dans les régions les plus peuplées, les terres sont utilisées au maximum : sur la côte Est/Nord-Est les tarodières à *Colocasia* occupent les berges du moindre ruisseau, descendent jusque dans les fossés de la route, et les canalisations de bambou sont remises en état. Dans la montagne les billons d'ignames escaladent à nouveau les pentes.

Outre le réel besoin économique que manifeste cette reconquête terrienne, il faut y voir, à l'évidence, un geste politique. C'est une nécessité psychologique que d'occuper le terrain disponible, « maintenir le pays » avec, aux endroits les plus

litigieux, le meilleur rendement possible. Il est nécessaire aussi de s'étendre et les formules offertes vont du simple agrandissement de Réserve (Oundjo) à la location particulière (baux privés ou domaniaux). Plus élaborée, l'attribution de terrains domaniaux contigus à la Réserve avec obligation de construction et (ou) de mise en valeur est une séduisante formule intermédiaire. Tien-danit et Tendo-Gaavac, dans la vallée de la Hienghène, en ont bénéficié dès 1975. Il existe d'autres formules et les termes d'une solution au problème foncier mélanésien sont à l'étude, dans le cadre des Commissions de Politique Rurale¹⁰.

3. — Un phénomène nouveau : les cultures vivrières urbaines.

Dans la zone péri-urbaine de Nouméa les terrains en friche non lotis sont encore abondants à proximité des banlieues récemment construites. La mise en culture de ces brousses, commencée timidement vers 1974, est en expansion constante et de larges surfaces sont maintenant totalement défrichées et plantées. Pour la première fois en 1976 les hauteurs des Vallées du Tir, en pleine ville, ont été débroussées, au sabre d'abattis et au feu, comme il se doit sur des pentes aussi raides. Cette progression des cultures urbaines, en raison inverse de la dépopulation observée¹¹, tend à prouver la fixation dans la cité d'une fraction de la population mélanésienne qu'il serait intéressant de chiffrer. Les terrains concernés appartiennent soit à la SLN (Société Le Nickel) soit à la Municipalité. Dans la plupart des cas les autorisations de jouissance ont été demandées et ces cultivateurs conjoncturels ne sont pas des squatters. Ce sont les marchés qu'ils concurrencent, plutôt que le cadastre.

Le marché des cultures vivrières.

1975 représente une étape importante dans l'organisation de ce marché.

1965-1975 : LE TEMPS DE LA LIBRE ORGANISATION

Pendant cette période, comme auparavant, le marché s'organise de gré à gré, par la voie du colportage. Les prix sont fluctuants. Cependant le premier marché de brousse est construit à Houaïlou en 1965. C'est un début de centralisation, les colporteurs vont s'y approvisionner pour vendre au marché de Nouméa et chez les détaillants dont certains ont d'ailleurs leurs propres transporteurs.

En 1966 une enquête de la Jeune Chambre

9. Doumenge J. P. 1974.

10. Néocééré F. 1976, et : Quotidien « France Australe » du 14/10/1976 : « Commission d'Économie Rurale en Milieu Mélanésien ».

11. Le rapport INSEE 1976 mentionne le départ de Nouméa vers les communes de l'intérieur de 350 personnes déclarant vivre de l'agriculture. Voir note infra-paginale 6.

Économique compte 26,2 T d'ignames commercialisées par mois dans l'ensemble des différents points de vente. Le prix au consommateur est alors de 60 CFP/kg.

Nous l'avons vu, la situation du marché en 1972, ainsi que son évolution en 1974, montre un formidable accroissement de la demande. L'organisation est restée identique, mais la production est presque devenue un monopole loyalien. La SOCAL assure l'écoulement des cultures vivrières des îles, mais comblera très vite ses déficits d'approvisionnement par la vente du maraîchage, la plupart du temps javanais, en provenance des environs de Nouméa. Le prix des tubercules alimentaires double ces six années-là et sera bloqué en 1973. En 1972 le prix de l'igname au producteur était de 60 CFP/kg, il atteint 75 CFP/kg en 1974. Le taro n'est pas moins cher.

1975 : UN ESSAI DE RATIONALISATION

1. — Les marchés de brousse :

Conçus, celui de Houailou mis à part, au moment où la population des centres de brousse

croissait sous l'impulsion du « boom », ils sont réalisés au moment où ces mêmes centres se dépeuplent ou retrouvent leur densité première. Les habitants *in situ* auto-produisent et auto-consomment d'autant plus que la crise réduit leur pouvoir d'achat : ils ne sont pas une clientèle pour les marchés locaux et encore moins pour les produits vivriers. C'est ainsi que les producteurs de brousse « descendant » à Nouméa vendent au Marché de Gros.

2. — Le Marché de Gros :

Il a été organisé à la fin de 1974. Cette nouvelle façon de vendre a contraint les cultivateurs à organiser le ramassage et le colportage en commun. Pour citer un exemple, les cultivateurs des Paimboas et de Bondé, dans le Nord de la Grande Terre, regroupent leur récolte deux fois par semaine chez un de leurs alliés qui fait office de gestionnaire, accompagne le colporteur à Nouméa et procède à la vente. Cette organisation fonctionne depuis quatre ans apparemment à la satisfaction de tous.

En un an sont passés au Marché de Gros¹² :

Noms communs	Noms scientifiques	Tonnages	Notes (Maxima et Minima)
Ignames	<i>Dioscorea alata</i> L. <i>D. nummularia</i> Lam. <i>D. cayenensis</i> Lam.	34,012	avec deux maxima : Septembre 1975 : 8,916 T Mars 1975 : 6,376 T et deux minima Janvier 1976 : néant Février 1976 : 75 kg
Ignames « Waël »	<i>D. Transversa</i> R. Brown	9,238	Septembre 1975 : 4,972 T Janvier à juillet 1976 : néant
Ignames « Ware »	<i>D. esculenta</i> (Lour) Burk.	2,197	
Taros d'eau Taros de montagne Taros Bourbonis	<i>Colocasia esculenta</i> (L.) Schott	16,228 45,994 4,171	Répartis sur toute l'année
Manioc	<i>Manihot utilisima</i> Pohl.	8,588	
Patates	<i>Ipomoea batatas</i> (L.) Lamk.	85,935	
Bananes Bananes Poingo	<i>Musa sapientum</i> L.	429,506 53,383	

Il ressort clairement de ces quelques chiffres que les ignames sont, avec le manioc, les plantes vivrières les moins bien représentées au Marché de Gros. On peut en trouver la raison dans l'auto-consommation (manioc surtout), mais aussi dans les valeurs coutumières liées à ces plantes (ignames en particulier).

3. — Marché parallèle et non-marché :

Une quantité importante de produits vivriers échappe à la centralisation : la SOCAL écoule toujours directement les produits de Lifou aux particuliers, mais sert aussi les petits détaillants

12: La Revue Agricole de la Nouvelle-Calédonie et Dépendances, n° 36, Oct. 1976.

et reverse seulement ses rares surplus au Marché de Gros. D'autre part, les transports privés, par la SOLENAV ex-COFRANA d'une part et la Société HANNER (dans laquelle la SOFRANA est actionnaire) d'autre part, continuent à alimenter directement le Marché de détail dont l'approvisionnement privilégié doit bien atteindre ainsi les deux cents tonnes par an. Cependant on peut penser que ces marchés parallèles intéressent aussi les plantes vivrières autres que les ignames et n'affectent donc pas réellement leur proportion par rapport au total de la production commercialisée.

En fait les ignames sont les cultures qui ont le plus souffert de la récession de l'agriculture mélanésienne et qui sont les plus longues à la reprise, à cause du travail important qu'elles nécessitent. Ce sont aussi les moins commercialisables, car les « vraies » ignames ont conservé leur importance traditionnelle et participent de la Coutume. Cette contingence culturelle explique également en partie le glissement qualitatif observé à la vente et qui n'a cessé de s'accroître depuis vingt ans (2 et BARRAU 1956).

Cette baisse de qualité conjuguée avec la rarefaction de la denrée ignames amène à un rapport qualité/prix qui n'est pas lui-même une incitation à l'achat. La clientèle potentielle non productrice est en général peu motivée, ses habitudes alimentaires sont différentes. Elle est par ailleurs en régression⁶.

PERSPECTIVES

Les exemples et chiffres cités précédemment tendent à montrer que la difficulté ne réside pas en fait au niveau de la production mais à celui de la distribution : tous les faits constatés soulignent en effet pour les cultures vivrières cette tendance, dans les circonstances actuelles, à la croissance de l'auto-consommation au détriment des échanges commerciaux.

Le reflux d'une partie de l'activité économique du Territoire vers l'agriculture vivrière, causé en partie par le manque d'emplois extérieurs consécutif à la crise économique et en partie par des raisons politiques, diminue fortement la demande.

Les excédents de l'auto-consommation engorgent le marché ; aux mois de septembre, octobre et novembre 1976, mois qui correspondent à la principale récolte de taros, les cultivateurs de la côte Est ont connu la mévente. Il semble bien que la situation de l'agriculture néo-calédonienne et particulièrement mélanésienne soit liée à l'évolution générale du Territoire. Cependant les choix de marché conditionnent dès maintenant son développement futur. Car même si le rendement peut être amélioré — et nous rejoignons ici le

souci de l'augmentation des surfaces de cultures —, l'accroissement global et non dirigé de la production, si les débouchés ne sont pas établis, amènera rapidement à des états néfastes de surproduction.

Conclusion.

Le problème foncier mélanésien conditionne en partie, ne serait-ce que par la détermination des surfaces disponibles pour la culture, les actions qui pourraient être menées pour développer l'agriculture vivrière autochtone. Cependant, sans attendre les solutions administratives et juridiques qui pourront être apportées à cette revendication, un certain nombre de propositions d'ordre plus technique peuvent être faites dans le but d'améliorer la production et la commercialisation des plantes alimentaires à tubercules. Organisées selon des schémas extensibles, elles pourront, le cas échéant, être réajustées aux nouvelles conditions foncières.

L'agriculture vivrière mélanésienne a subi ces vingt dernières années l'attraction de l'économie de type occidental. Fragilisée par cette co-habitation, elle a mal résisté au choc industriel. À l'origine agriculture de subsistance, il lui faut faire un effort tout particulier pour s'intégrer dans les circuits économiques selon des normes auxquelles elle répugne en raison de ses aspects culturels et mythiques profonds. Mais les ressources dont elle dispose ne sont pas négligeables et font l'objet actuellement d'un intérêt tout particulier¹³. Bien orientée, elle peut et doit participer pleinement à l'affirmation et au développement de ceux qui en vivent.

RÉSUMÉ

Cet article a été écrit fin 1976 pour servir de document à la Commission d'Économie Rurale en Milieu Mélanésien mise en place à l'initiative du Haut Commissaire J. G. ÉRIAU. À ce titre, il a fait l'objet d'une première diffusion auprès des élus locaux et des responsables administratifs concernés par ces problèmes.

L'état de l'agriculture vivrière mélanésienne en Nouvelle-Calédonie qu'il présente est une analyse de l'évolution des principales cultures autochtones pendant les vingt dernières années. Les faits mis alors en évidence ont pris en 1978 toute leur signification et les tendances observées se sont affirmées. Le retour à la terre se révèle une réalité durable et les surfaces cultivées en plantes vivrières, taro irrigué principalement, sont en

13. Conférence Régionale de la Commission du Pacifique Sud sur les Plantes Vivrières à tubercules. Projet PNUD/FAO sur le développement de ces cultures. Fiji, Nov. 1975.

augmentation constante. Un fait nouveau confirme la détermination politique de cette expansion, il s'agit de l'essor parallèle de la mise en valeur des propriétés européennes. Dans un cas comme dans l'autre, les circuits de rentabilisation aussi bien que les bornages restent à mettre en place, faute desquels l'accélération actuelle de la phase de rupture de cet équilibre instable ne pourrait être contrôlée.

expansion. In both cases, profit producing circuits, as well as the marking out of land, must be brought into force, otherwise the present acceleration in the phase of breakdown of this unstable equilibrium would become uncontrollable.

Je remercie les géographes de l'ORSTOM-Nouméa d'avoir bien voulu me faire bénéficier de leurs critiques.

SUMMARY

This article was written at the end of 1976 for the Commission d'Économie Rurale en Milieu Mélanésien, initiated by the High Commissioner, J. G. ERIAU. It was first distributed among local members of the Commission and administrative authorities concerned by these problems.

The state of Melanesian agricultural food production which it presents is an analysis of the development of the principal autochthonous crops during the last twenty years. Events in 1978 have fully confirmed this analysis. The return to the land has proved to be a lasting reality and the areas given over to food crops, mainly irrigated taro, are being constantly increased. The parallel rise in development of European properties confirms the political impulsion of this

BIBLIOGRAPHIE

- BARRAU J., 1956 : *L'agriculture vivrière autochtone de la Nouvelle-Calédonie*. Commission du Pacifique Sud, Nouméa.
- BOURRET D., 1972 : Fiche technique igname n° 2, *Bull. d'inf. du Service de l'Agriculture*, Nouvelle-Calédonie et Dépendances.
- , 1973 : *Étude ethnobotanique des Dioscoracées alimentaires (ignames) de Nouvelle-Calédonie*. Thèse de Spécialité, Paris VI, ronéo. Publ. 1974. Presses administratives, Nouméa.
- BOURRET D., BIDEAU J., MAIGRO M., NICOLI J., 1973 : Données analytiques sur les tubercules de Dioscoreaceae alimentaires de Nouvelle-Calédonie. *Médecine tropicale*, vol. 33, nov.-déc., n° 6.
- DOUMENCÉ J. P., 1974 : Paysans mélanésiens en pays Canala. *Trav. et Doc. Géog. Trop.*, n° 17, oct.
- NÉOÉRÉ F., 1974 : Le problème des Réserves mélanésiennes, in *Justice*, spécial. Union Multiraciale de Nouvelle-Calédonie, 4^e Congrès, janvier, Kere, île des Pins. Imp. Com. et Publ. Nouméa.
- , 1976 : Pour une image nouvelle de la réalité mélanésienne. Rapport NÉOÉRÉ sur les Réserves foncières mélanésiennes, quotidien *Les Nouvelles*, 01/03/1976, p. 6. Nouméa.

ajouté

Journal
de la
Société
des
OCÉANISTES



Musée
de l'Homme
Paris

Extrait du
numéro 61

TOME XXXIV

Décembre 1978

9911 BBV